

Cote	Titre	Période	Niveau	Contenu	Aperçu
CH AEV, AC Vionnaz, P 228	Taxe des biens sis dans la plaine de Vionnaz, appartenant à feu Peterman Barberini, citoyen de Sion et ancien syndic de Vionnaz, faite par Claude Vanery, officier de Vionnaz, Nicolas de Furno et Pierre de Furno.	25/11/1661	Document		
CH AEV, AC Vionnaz, P 263	Extrait d'une supplique adressée à la Diète du Valais par Emmanuel Barberini, syndic de Vionnaz, au sujet des barrières du Rhône.	après 1698	Document		
CH AEV, AC Vionnaz, P 275	Les hommes de Vionnaz demandent à l'évêque, au bailli et aux députés, par l'intermédiaire de Petermandus Barberini, procureur de Vionnaz, d'être exemptés de la somme de 100 florins, imposée par le gouverneur de Monthey, Antoine Waldin, en raison des barrières. Suivent les divers motifs apportés en v	18e s.	Document		
CH AEV, AC Vionnaz, P 309	Les soussignés promettent de payer dans quatre mois à Jaquet et fils la somme de 626 livres et 16 sols tournois pour une cloche, le reste en argent comptant quand la cloche sera livrée. Jacques-Emmanuel Barberini et Dufour, curial, syndics de Vionnaz. Annexe: attestation de pesage aux halles, le 3	12/04/1700	Document		
CH AEV, AC Vionnaz, P 450	Comptes de Michel Dufour et Ammeÿ Cornu, anciens syndics de Vionnaz, à Jacques-Emmanuel Barberini et à Joseph, fils de Pierre Birchod de Torgon, syndic moderne, en présence de Maurice Mariaux, officier de Vionnaz, Antoine Vanney et Guillaume Oÿe, Pierre Mariaux et Joseph, fils de Guillaume Birschod,	1723 - 1732	Document		
CH AEV, AC Vionnaz Suppl. 2, SPg 14	Extrait des minutes de feu le notaire Jean Barberini, curial de Vionnaz. Les frères Pierre et Jacques Mariaux, fils de feu Guillaume et Mauricette Defago, se partagent leur maison construite après l'incendie d'il y a 8 ou 9 ans à Vionnaz. Pierre s'engage à payer 15 florins et 1 bichet d'orge à son	08/03/1657	Document		
CH AEV, AC Vionnaz Suppl. 2, SPg 32	Jean Barberini, prêtre et chanoine de Sion, vend à Guillaume Bursod, de Vionnaz, un pré sur territoire de Mayen "en Aytrioz" avec une écurie dont la grange appartient déjà à l'acquéreur. Prix: 90 florins petit poids.	02/05/1694	Document		
CH AEV, de Torrenté-de Riedmatten, Pg 67/a	Pierre Fabri, de Vionnaz, notaire, vend pour le prix de 12 florins à Pierre Nyveti alias Barberini, de Vionnaz, un jardin et un verger sis à Vionnaz.	02/03/1487	Document		

Cote	Titre	Période	Niveau	Contenu	Aperçu
CH AEV, de Kalbermatten architectes, 445	Bail passé entre Madame Joseph de Kalbermatten, née Barberini, et Hyacinthe Cornut, de Vionnaz, concernant diverses propriétés appartenant à ladite dame de Kalbermatten.	01/10/1812	Document		
CH AEV, de Nucé, P 251	Claude Galley, notaire, donne quittance pour les 5 écus reçus pour son travail en faveur de Messieurs de Nucé à l'occasion de la succession du curial Jean Barberini de Vionnaz.	05/01/1698	Document		
CH AEV, Barberini, N° 1	Procédure Jean Barberini contre Claude Excharroz de Vionnaz.	1612	Document		
CH AEV, Barberini, N° 57	Récognitions pour la taille à Vionnaz (et à Vouvry, Muraz, Illarsaz, Monthey, Collombey, etc.)	16e s.	Document		
CH AEV, Jules-Bernard Bertrand, P 608	L'ingénieur Z. Schoch de Winterthur communique à Jules-Bernard Bertrand, rédacteur des Annales Valaisannes, les précautions mentionnées dans une transaction passée à Vionnaz le 23 avril 1798, entre Hyacinthe Cornut et Joseph-Emmanuel Barberini, ancien bourgmestre et banneret général de la ville et d	08/05/1934	Document		
CH AEV, Barberini	Barberini	1415 - 1843	Fonds		
CH AEV, AC Vionnaz, P 694	Joseph, fils de feu Bernard Raboud de Torgon, reconnaît devoir à la commune de Vionnaz, par le syndic Josephus Delsët, 20 écus petit poids à 5%. Caution: Pierre, fils de feu Nicolas Bressoud, et hypothèque d'un pré à Torgon "es Esserts".	06/10/1776	Document		
CH AEV, AC Vionnaz, P 1076	Lettres de la commune de Collonges et de celle de Vionnaz, par son président Vanay, au Département de justice et police, au sujet de Maurice Paccolat, de Collonges, domicilié à Vionnaz, et expulsé de cette commune en 1845, sur la base de l'arrêté du 13 septembre 1844.	04/01/1846 - 18/01/1846	Document		
CH AEV, AC Vionnaz Suppl. 2, SP 3	Reconnaissance de fiefs par Maurice, Stephana et Marguerite (épouse de Jean, fils de feu Jean Dufour), enfants de feu Claude Mariaux alias Pernet, en tant qu'héritiers de feu Nicolarde, fille de feu Jean Cornuz, de son vivant épouse de Pierre, fils de feu Jacques Fert. Commissaires des Seigneurs de	02/06/1723	Document		
CH AEV, AC Vionnaz Suppl. 2, SP 4	Reconnaissance de fiefs par Isabelle, fille de feu Jean Dufour, épouse de Maurice, fils de feu Claude Mariaux alias Pernet de Vionnaz. Commissaires et mandataires voir P (?). - Enumération des biens, leur provenance et leur redevance dues aux Seigneurs.	02/07/1723	Document		

Cote	Titre	Période	Niveau	Contenu	Aperçu
CH AEV, AC Vionnaz Suppl. 2, SP 5	Reconnaissance de fiefs par Maurice, fils de feu Claude Mariaux, alias Pernet de Plan-Vionnaz. Commissaires et mandataires voir P (?). Énumération des biens, leur provenance et leur redevance dues aux seigneurs.	02/07/1723	Document		
CH AEV, de Torrenté-de Riedmatten, Coll. I/129	a) 21.06.1664. Fragment d'un accord conclu entre Caspard Stockalper et Jean de Nucé, notaire agissant pour son épouse Marie de Riedmatten. b) 31.12.1664. Caspard Stockalper s'engage à payer encore pour Jean de Nucé 50 écus au trésorier Kuntschen et 9 doublons. c) 04.02.1665. Marie de Riedmatten ap	21/06/1664 - 31/12/1664	Document		
CH AEV, Barberini, N° 58	Nivet (?) alias Joly de Viona vend à noble Johannes Boques, notaire châtelain de Vouvry, et à Amedeus Ryondet de Troistorrents, tuteurs des enfants de Guillermus Fay, banneret, un cens annuel de 5 florins petit poids, avec conditions.	1563	Document		
CH AEV, Philippe de Torrenté	Torrenté (de) Philippe	1012 - 1897	Fonds		

Critères de recherche

Inclure tous les mots: Barberini Vionnaz

Résultats trouvés: 22